

COMPTE RENDU DE LA REUNION ADMINISTRATIVE DU GENULF VENDREDI 23 JUIN 2023 NANTES

Membres présents: X Biardeau, PE Brickaert, G Capon, A Faure, E Chartier Kastler, M de Sèze (Secrétaire générale), P Denys, A Even (Trésorière), A Faure, V Forin, A Guinet Lacoste, C Joussain, V Keppenne, J Kerdraon, JJ Labat, P Lallemand, M Lefort L Le Normand, N Hadji, , B Perrouin Berbe, MA Perrouin Verbe, JG Previnaire, A Ruffion, C Saussine (Président), C Scheiber Nogeira B Schurch

Membres présents en distanciel : A Bouzouita (réunion administrative) , G Amarenco (réunion scientifique du 24) ,

Membres absents excusés : G Amarenco, E Castel Lacanal, K Charvier J Corcos, X Gamé G Karsenty, A Manunta, B Peyronnet, V Phé, G Robain, , RJ Opsomer

MOT DU PRESIDENT

Christian Saussine souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et remercie Brigitte Perrouin Verbe et toute l'équipe Nantaise de leur invitation, de la visite passionnante de l'Hôpital du handicap et de la richesse des réunions scientifiques.

EVOLUTION DES MODALITES DE PARTENARIAT

Dans le but de faciliter la prise en charge des orateurs étrangers et la souplesse de l'organisation des réunions (pas de nécessité de déclaration personnalisée de chaque participant par les services réglementaires), les trois partenaires officiels du Genulf, Wellspect, Abbvie et Laborie, soutiennent désormais les réunions du Genulf sous forme de **contrat de location de stand**, alloué à chaque réunion.

Les montants alloués par réunion sont de 4000 Euros pour Abbvie, 2000 Euros pour Wellspect et 2500 euros pour Laborie.

Seule, la société Wellspect formalise ce partenariat sous forme de contrat de deux ans, le dernier courant jusqu'à fin décembre 2023.

Nous avons été sollicité par la société Hollister pour devenir partenaire officiel du Genulf.

Le contrat signé avec Wellspect impose une clause d'exclusivité imposant de ne pas intégrer d'autre sponsor régulier commercialisant ou distribuant des sondes urinaires. Il est donc décidé de ne pas accepter d'emblée la proposition d'Hollister, et de proposer à Wellspect, sponsor historique et fidèle du Genulf, de poursuivre avec exclusivité son partenariat avec le

Genulf. Si Wellspect accepte, ils demeureront les seuls partenaires distributeurs de matériel de sondage. Le cas échéant, nous rediscuterons de partenaires alternatifs.

Il est également discuté d'une augmentation des montants de participation de chaque partenaire officiel, au vu de l'inflation générale, et au vu du caractère d'exclusivité que nous leur proposons. Une augmentation de 500 à 1000 euros par réunion est retenue.

ORGANISATION LOGISTIQUE DES FUTURES REUNIONS

Il revient désormais au bureau d'organiser toute la logistique des réunions, impliquant notamment le choix et la réservation du restaurant du diner, de l'hôtellerie et du traiteur.

Il s'agit d'étapes importantes et nécessaires mais dont le caractère complexe et chronophage est conditionné par la discipline de chacun d'entre nous. Il est donc demandé à chacun de bien vouloir répondre au plus tôt aux enquêtes logistiques adressées par le secrétariat concernant les intentions de venue aux réunions, de souhaits de réservation de nuitée et de participation aux diners et lunches.

En pratique, la secrétaire adressera 4 mois avant chaque réunion une enquête logistique (venue, souhait hôtel et type de chambre, participations diner/lunch). La réponse est attendue sous 15 jours.

La trésorière pré-réservera 3 mois avant chaque réunion les nuits d'hôtel nominatives et transmettra à l'hôtel la liste des noms et prénoms des membres ayant sollicité une réservation de chambre. **Il reviendra à chacune et chacun d'entre vous de confirmer à l'hôtel le mois précédant la réunion le souhait de maintenir la réservation de sa chambre. Le cas échéant, l'hôtel ne maintiendra pas la pré-réservation de la chambre nominative en question, et l'intéressé(e) se chargera lui-même d'effectuer sa réservation.**

Cette démarche a pour but de limiter le nombre de chambres non honorées alors qu'elles sont payées à l'avance par le Genulf et non remboursées par l'hôtel.

Sont rappelées ci-dessous les modalités statutaires prise en charge des participants aux réunions scientifiques du GENULF

	TRANSPORT	HOTEL	DINER	COTISATION ANNUELLE	LUNCH
MEMBRES	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
INVITES	NON	NON	NON	NON	OUI
HONORAIRES	NON	OUI	OUI	NON	OUI
ORATEURS	GENULF	OUI	OUI	NON	OUI

FUTURES REUNIONS

-IMPACT NEUROUROLOGIE 2023:

La troisième édition d'Impact en neuro-urologie aura lieu le Vendredi 15 Paris décembre 2023, à l'Institut du Cerveau et de Moelle (ICM) à la Pitié Salpêtrière.

Logistique :

Emmanuel Chartier Kastler, interlocuteur du Genulf pour l'ICM et Alexia Even se chargent de vérifier avec le gestionnaire de l'ICM la réservation de l'amphithéâtre et des halls d'exposition et la confirmation du devis préétabli avec Veronique Phé lors du mandat précédent.

Emmanuel Chartier Kastler se charge d'organiser la logistique sur place avec des étudiants (5 le matin, 2 l'après midi) pour remise d'attestation de présence et orientation. Une rémunération des étudiants est prévue à hauteur de 50 à 100 Euros.

Le *programme*, annexé ci après, a été élaboré par le comité d'organisation, et tous les orateurs sollicités ont donné leur accord de participation.

IMPACT NEURO-UROLOGIE
LA VESSIE NEUROLOGIQUE HYPERACTIVE
3^{ème} Journée Nationale
le Vendredi 15 Décembre 2023
Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière, Paris, Pitié Salpêtrière

Accueil 8h30

Matinée

9h00 : Physiopathologie de l'hyperactivité vésicale neurogène: Dr Jacques Kerdraon
9h20 : Diagnostic étiologique ou symptomatique de l'hyperactivité vésicale neurogène: Pr Gerard Amarenco

9h40: Focus : Comment je fais et j'organise le Bilan urodynamique chez le patient suspect d'hyperactivité : Dr Charles Joussain et infirmière de l'équipe.

10h20: **PAUSE**

10h50: Pathologies neurologiques et hyperactivité vésicale : quelles spécificités ?

- Chez le traumatisé médullaire : Dr Alexia Even
- Dans la sclérose en plaques : Dr Marianne de Sèze
- Chez le parkinsonien : Dr Evelyne Castel Lacanal
- Dans les accidents vasculaires cérébraux : Dr Nader Hadji

Tables rondes

11h30 : Cas clinique autour du patient traumatisé médullaire : Dr Marie Aimée Perrouin Verbe

12h00 : Cas clinique autour de la sclérose en plaque : Dr Xavier Biarreau

12h30 : **PAUSE DEJEUNER**

13h30: Cas clinique autour du patient parkinsonien : Dr Carmelita Scheiber Nogueira

14h00 : Cas clinique autour du patient cérébro-lésé : Dr Amandine Guinet Lacoste

Les *inscriptions* se font en ligne via le *site Hello Asso*, dédié créé par Grégoire Capon, dont vous trouverez ci-dessous le lien <https://www.helloasso.com/associations/genulf/evenements/impact-2023>

Ce site comprend le programme et un lien de règlement des frais d'inscription, relié aux coordonnées bancaires du Genulf.

Le tarif est fixé à 20 euros, pour chaque participant, médical et paramédical, incluant participation à la réunion scientifique, aux pauses et au lunch.

L'inscription est gratuite pour les membres du Genulf à jour de leur cotisation, sous réserve d'une confirmation de leur souhait d'inscription sur le site, un QR code spécifique et un mot de passe sera communiqué aux membres à jour de cotisation leur permettant une inscription gratuite.

La capacité d'accueil de l'auditorium limite le nombre de participants à 190 personnes.

40 places sont réservées pour les membres du GENULF.

150 places restent ouvertes à inscription, comptage effectué par Hello Asso avec arrêt des possibilités d'inscription lorsque ce seuil sera atteint.

Partenariat industriels : Des modalités spécifiques de sponsoring sont en cours de finalisation pour Impact.

Les participations se font sous forme de *Contrat de location de stand* cosignées par le bureau stipulant le montant de location, les modalités (un stand avec table pour brochure, possibilité de Poster de leur société, 1 à 2 personnes sur place pour chaque société, invitation au lunch).

Les partenaires officiels du Genulf Abbvie, Laborie et Wellspect ont été sollicités pour une participation au prix préférentiel de 1000 euros, qui ont été acceptées

Les partenaires non officiels du Genulf sont sollicités pour une participation au prix de 2000 euros.

A ce jour, a confirmé et réglé la société Schwa Medico

Ont donné un accord de principe et doivent confirmer les sociétés Diadom, Medtronic

N'ont pas encore donné leur réponse après sollicitation, les sociétés Pierre Fabre et Hollister
Sera sollicitée par Alexia Even la société Ipsen.

Sociétés scientifiques partenaires :

Les sociétés savantes AFU, SOFMER et SIFUD ont été sollicitées pour concours à l'évènement, sans couû, sous forme d'affichage de leur soutien sur les affiches, site et programme de la journée. Elles ont donné leur accord.

Diffusion de l'évènement :

Une diffusion mail par l'intermédiaire des listing des sociétés savantes pre-énoncées a été sollicité, et n'a pas été accepté par toutes.

Une diffusion de l'évènement par l'intermédiaire des enseignements de neurourologie a également été demandé.

Il serait souhaitable que l'annonce de cette journée soit réalisée fin juin, puis septembre et novembre par les responsables du Genulf en lien avec les sociétés (G Capon pour la SIFUD PP, MA Perrouin Verbe pour l'AFUF, E Castel Lacanal pour Sofmer et Ajmer).

Une *affiche* annonçant la date et le lieu de l'évènement, le programme, les modalités d'inscription, le lien pour inscription à la réunion via le site Hello Asso, les sociétés savantes affiliés a été réalisée avec l'aide de Carmelita Scheiber Nogueira et sera disponible sur le site du Genulf.

RÉUNION DU GENULF DU 16 DÉCEMBRE 2023:

Elle aura lieu le samedi 16 Décembre 2023 à la Pitié salpêtrière à l'invitation d' Emmanuel Chartier Kastler dans la salle de réunion du service d'urologie, salle Lassay de 8 heures à 16 heures.

Le programme est en cours d'élaboration et sera transmis par Emmanuel Chartier Kastler.

Une thématique sur la robotique en neuroUrologie, adulte et enfant, est envisagée avec un point sur la RAAC.

Une place importante sera accordée aux cas cliniques.

Seront également abordés les travaux en cours :

Présentation de la fiche définissant le pseudobotulisme et ses critères de gravité (C Jousain, cf questions diverses en fin de document).

Rappel sur les modalités d'intégrer la base de données neurourologie de l'AFU

Point sur l'étude SEPAS E Castel Lacanal

Point sur l'utilisation pratique en vie quotidienne des aides techniques en sexologie (handilover....) : Marc Lefort

Réflexions sur l'identification de sous groupes thématiques au sein des membres du Genulf, axés sur un des champ de la pelvipérinéologie (sexologie, uropédiatrie, recherche fondamentale.....), visant à favoriser l'émergence de travaux commun impliquant le Genulf.

- RÉUNION DE PRINTEMPS 2024 TUNIS :

Elle aura lieu du 27 au 30 juin 2024 à l'invitation d'Abderazak Bouzouita. Elle siègera le plus probablement à Tunis, ou éventuellement à Hammamet, dans la salle de réunion d'un hôtel .

Abderazak Bouzouita se charge de réserver les salles de réunions, le programme social et d'organiser la logistique sur place à l'aide de sponsors spécifiques locaux.

Afin de faciliter les partenariats industriels locaux, il est proposé que la réunion du Genulf soit couplée à celle de la société tunisienne d'urodynamique. Il est également proposé que cette journée mixte, qui aurait lieu le vendredi 28 juin prenne forme de cours d'enseignement magistraux sous aval de l'ICS. Emmanuel Chartier Kastler contacte en ce

sens le représentant de l'ICS afin de solliciter son aval, sur la base du programme établi il y a 3 ans qui avait été accepté et n'a pas pu être réalisé en raison de la crise sanitaire Covid.

Le programme scientifique de la journée Genulf sera élaboré par le Genulf en concertation avec Abderazak Bouzouita.

En pratique, les arrivées seraient le Jeudi 27 juin dans l'après-midi avec réunion administrative le jeudi soir. Le vendredi 28 aurait lieu la réunion scientifique conjointe Genulf/Société urodynamique Tunisienne/ICS. Le samedi 29 aurait lieu la réunion scientifique du Genulf, avec retour prévu le dimanche 30.

Si les réservations de transport ne sont pas gérées par les sponsors Tunisiens, il est convenu que chaque membre du Genulf se charge lui-même de sa réservation. Celle-ci sera remboursée par la trésorière du Genulf, sur la base du tarif économique.

- FUTURES RÉUNIONS:

La réunion de décembre 2024 pourrait avoir lieu à l'Hôpital Trousseau à l'invitation de Pauline Lallemant

La réunion de printemps 2025 pourrait avoir lieu à Marseille à l'invitation d'Alice Faure.

MEMBRES ET FUTURS MEMBRES

A ce jour, le Genulf comprend 14 membres MPR, 14 membres Urologues et 1 membre neurologue.

Il comprend également 8 membres honoraires actifs et un membre d'honneur.



Membres et futurs membres

Membres titulaires MPR (15) :

Pr Gérard AMARENCO
Dr Evelyne CASTEL-LACANAL
Dr Marianne de SEZE
Pr Pierre DENYS
Dr Alexia EVEN
Dr Amandine GUINET-LACOSTE
Dr Nader HADIJI
Dr Charles JOUSSAIN
Dr Jacques KERDRAON
Dr Pauline LALLEMANT
Dr Marc LEFORT
Pr Brigitte PERROUIN-VERBE
Dr Jean Gabriel PREVINAIRE
Dr Carmélita SCHEIBER NOGEIRA (Neuro)
Pr Brigitte SCHURCH (*Suisse*)

Membres titulaires Urologues (14)

Dr Xavier BIARDEAU.
Dr Abderazak BOUZOUITA
Dr Pierre E BRYCKAERT
Dr Grégoire CAPON
Pr Emmanuel CHARTIER-KASTLER
Pr Alice FAURE
Pr Xavier GAME
Pr Gilles KARSENTY
Dr Véronique KEPPELNE
Dr Marie Aimée PERROUIN-VERBE
Dr Benoit PEYRRONET
Pr Véronique PHE
Pr Alain RUFFION
Pr Christian SAUSSINE

Membres honoraires“ actifs“

Dr Kathleen CHARVIER
Pr Jacques CORCOS J.
Dr Guy EGON
Dr Véronique FORIN
Dr Jean Jacques LABAT
Dr Loïc LE NORMAND
Dr Andréa MANUNTA
Pr Reinier OPSOMER

Membres d'honneur:

Pr Jean de Leval

Claire Hentzen a fait acte de candidature mais n'as pas été présente aux dernières réunions.

Bénédecite Reiss a fait acte de candidature en 2023, et a présenté une communication au Genulf nantais.

Il n'a pas été organisé de passage à l'honorariat ce jour, ils seront discutés lors d'une prochaine réunion, avec possibles admissions conséquentes de nouveaux membres titulaires.

Il est rappelé que conformément au règlement administratif du Genulf, les membres titulaires sont exclus s'ils n'ont pas participé à 3 réunions successives pour les membres français et 4 pour les membres francophones non français.

Il est important que chacun réfléchisse à son souhait d'être réellement présent et investi s'il souhaite demeurer membre titulaire. Il serait dommage que la moindre participation de membre titulaire aux réunions limite la capacité d'accueillir de nouveaux membres motivés et susceptibles de favoriser le dynamisme du Genulf.

POINT DE LA TRESORIERE

COTISATIONS

Alexia Even rappelle la nécessité d'être à jour de ses cotisations pour pouvoir participer aux activités du Genulf. Un rappel a été adressé aux membres non à jour, il convient de régulariser avant la réunion de décembre la comptabilité de chacun(e).

COMPTABILITE

Les comptes du Genulf font état de ressources sur le Livret A de l'ordre de 78 000 Euros. Ces fonds n'ont pas vocation à y rester de manière pérenne et pourrait, pour partie, participer à des compléments financiers de bourse ou d'études menées par les membres du Genulf.

Il est également proposé que le GENULF se dote d'un outil facilitant la logistique des enquêtes (type survey Monkey).

FRAIS EN COURS

Pour l'heure, le nombre de sponsors spécifiques pour la réunion d'Impact 2023 ne permet pas de couvrir l'ensemble des frais attendus. La sollicitation de nouveaux partenaires ponctuels se poursuit.

Le budget de la réunion nantaise est en revanche parfaitement couvert par les subventions allouées pour ce séminaire par les partenaires officiels.

Alexia Even se renseigne sur la permanence ou non de versement au GENULF des allocations dédiées aux bourses et aux prix de la meilleure communication par Wellspect et Laborie.

PRIX DE LA MEILLEURE COMMUNICATION

La société Wellspect maintient sa donation annuelle pour le prix meilleure communication de neuro-urologie de l'année de 2000 E, récompensant l'auteur/autrice de la meilleure présentation aux congrès francophones SIFUD, AFU, SOFMER de l'année.

Ces prix sont décernés aux réunions parisiennes de décembre, avec invitation préalable des lauréats.

Afin de favoriser le recueil de la liste des abstracts à évaluer, il est proposé que soit mis en place un comité spécifique de sélection des abstracts à relire.

Cette mission est confiée s'ils l'acceptent à Grégoire Capon pour la Sifud, Evelyne Castel Lacanal pour la sofmer et Benoit Peyronnet pour l'AFU.

Les responsables doivent adresser avant fin novembre la liste complète des abstracts retenus au secrétariat du Genulf, qui les transmettra aux membres, afin que les membres puissent répondre sous huit jours, délai indispensable pour prévenir les lauréats et organiser leur venue.

Idéalement cette transmission de liste et leur cotation sera réalisée par une enquête Survey Monkey dédiée.

BOURSES:

La société Wellspect maintien sa donation annuelle pour bourse(s) ou étude(s) scientifique(s) de 4500 E.

La société Laborie initie une donation annuelle pour bourse(s) ou étude(s) scientifique(s) de 4000 E.

Il apparait que la visibilité de ses bourses est loin d'être optimale et qu'il convient de les redynamiser.

Les dernières bourses allouées le furent en 2020 après présentation à la réunion de Bordeaux de décembre 2020, sans nouvelle démarche depuis 3 ans.

Les conditions d'attribution de ces bourses sont rappellées ci-dessous.

Afin de favoriser la diffusion de l'existence de ces bourses et la mise en place de travaux en NeuroUrologie est décidée de la remise en place de la commission des bourses, telle qu'elle figure statutairement dans le règlement du Genulf.

Cette commission, renouvelable tous les deux ans, a pour mission d'évaluer les travaux présentés mais aussi d'en favoriser les demandes de soumission.

Sont actés ce jour membre de la commission des bourses Xavier Biardeau, Emmanuel Chartier Kastler, Nader Hadiji, Charles Jousain et Marie Aimée Perrouin verbe, auquel est associé de droit le président en cours du Genulf Christian Saussine.

Afin de favoriser la diffusion auprès des neuro-urologues des ces deux bourses scientifiques du GENULF, un Flyer précisant les modalités d'obtention de ces bourses sera rédigé et diffusé dans les services de soins par les membres et par les partenaires industriels les soutenant (1 flyer pour Wellspect, un flyer pour Laborie).

RÈGLEMENT DES BOURSES DU GENULF

Annuel, prix de 1500 à 4500 Euros

Travail et/ou un projet neuro-urologique de langue française de qualité.

Ouverte à tous les collaborateurs des membres du GENULF ou toute personne quelle qu'elle soit ayant réalisé un travail de qualité. Il ne peut cependant pas être attribué à un membre du GENULF, mais ceci n'empêche pas que l'un des membres ait contribué au travail.

Cette bourse sera annoncée par la presse scientifique chaque année. Une affiche annonçant cette bourse sera adressée annuellement aux membres du GENULF pour la publicité dans les services de spécialité concernés.

Commission composée de quatre membres, nommés par l'assemblée du GENULF, à laquelle sera associée de droit le président en cours sera chargée d'évaluer les travaux présentés. Elle sera renouvelée tous les deux ans. Cette commission présentera un rapport chaque année sur les travaux qui lui ont été adressés et soumettra à l'assemblée générale ses conclusions sur l'attribution de la bourse. Si au cours d'une année, les travaux paraissent insuffisants ou s'il n'y a pas d'étude proposée, la bourse serait reportée à l'année suivante et permettrait ainsi de couronner éventuellement deux travaux méritants.

Le travail choisi sera soumis à publication entre le moment où le candidat a été élu pour la bourse et celui où il le recevra à moins que ce travail n'ait déjà été publié.

Le dossier de candidature devra comprendre au moins et à titre indicatif :

- CV du candidat avec principales publications et/ou communications
 - Liste des participations personnelles aux sessions du GENULF
 - Résumé du projet sur une page
 - Projet scientifique reprenant la justification scientifique, les objectifs, les critères d'analyse, les moyens mis en œuvre et le délai de réalisation envisagé
 - La liste des budgets déjà obtenus
 - La somme attribuée pourra être utilisée indifféremment par le candidat pour subvenir à ses besoins personnels pendant la durée du travail (séjour à l'étranger pour le réaliser) ou pour financer le travail lui-même. Le montant de la bourse attribuée est décidé par la commission scientifique et reste à sa discrétion entière dans les limites prévues d'un minimum de 1500 Euros et d'un maximum de 9000 Euros si aucune bourse n'a été attribuée l'année antérieure.
- Règlement adopté en assemblée générale du GENULF le 7 juin 2001

QUESTIONS DIVERSES

Thrombinoscope : Emmanuel Chartier Kastler et Alexia Even se chargent de finaliser le **thrombinoscope** des membres du Genulf puis de le transmettre à Loïc Le Normand pour diffusion sur le site du Genulf.

Sur proposition d'Alain Ruffion, il est proposé de réfléchir à la création et la mise en place par le Genulf d'une **banque nationale de données concernant les injections de toxine botulique intradetrorienne** en NeuroUrologie.

A l'issue de la présentation de l'enquête sur les modalités d'injection multisite de toxine chez les patients neurologiques, il apparaît une disparité de pratiques face à un effet de pseudobotulisme post injection.

Il est proposé que le Genulf réalise dans un premier temps une **fiche définissant le pseudobotulisme et ses critères de gravité**.

Cette mission est confiée à Charles Joussain. Une présentation sera faite lors de la réunion de décembre 2023.

Dans un second temps, le Genulf organisera un travail visant à proposer un consensus et des recommandations sur la **Conduite à Tenir face à un pseudobotulisme** chez les patients neurologiques injectés en multisites.

Fait à Bordeaux le 26 juin 2023

Marianne de Sèze